

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

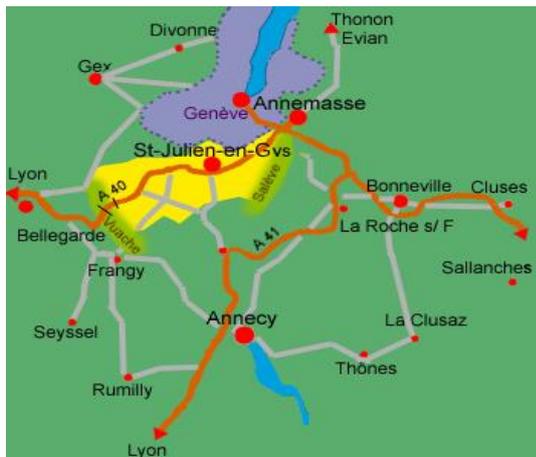


1 Table des matières

1.	Le territoire desservi	2
1.1	Le périmètre	2
1.2	Présentation générale	2
1.3	Répartition de la population	2
2.	Organisation du service	3
2.1	Organigramme.....	3
2.2	Caractéristiques des opérations de collecte	3
2.3	Répartition des tonnages collectés en 2014	5
3.	Collecte	5
3.1	Ordures ménagères résiduelles.....	5
3.1.1	Contenu de nos ordures ménagères résiduelles.....	6
3.2	Les emballages	6
4.	Les déchetteries	7
4.1	Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques « DEEE »	8
4.2	Les Déchets divers	9
4.2.1	Focus déchets verts	9
4.3	Déchets toxiques à quantité dispersée (DTQD)	10
4.4	Déchets encombrants et petits encombrants.....	10
4.4.1	Les déchets refus de tri « petits encombrants »	10
4.4.2	Les déchets encombrants ménagers.....	10
5.	Les coûts du service public d'élimination des déchets	11
5.1	Fonctionnement	11
5.2	Investissement.....	12
6.	Les coûts du service public d'élimination des déchets	12
6.1	Coût de transfert et traitement des OM / tonne « porte à porte, point de regroupement, point d'apport volontaire »	12

1. Le territoire desservi

1.1 Le périmètre



1.2 Présentation générale

La communauté de communes du genevois est une collectivité située dans le département de la Haute Savoie aux portes sud de Genève. Elle regroupe 17 communes rurales et semi-urbaines. Créée fin 1995, la communauté de communes du genevois s'est vu déléguer la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

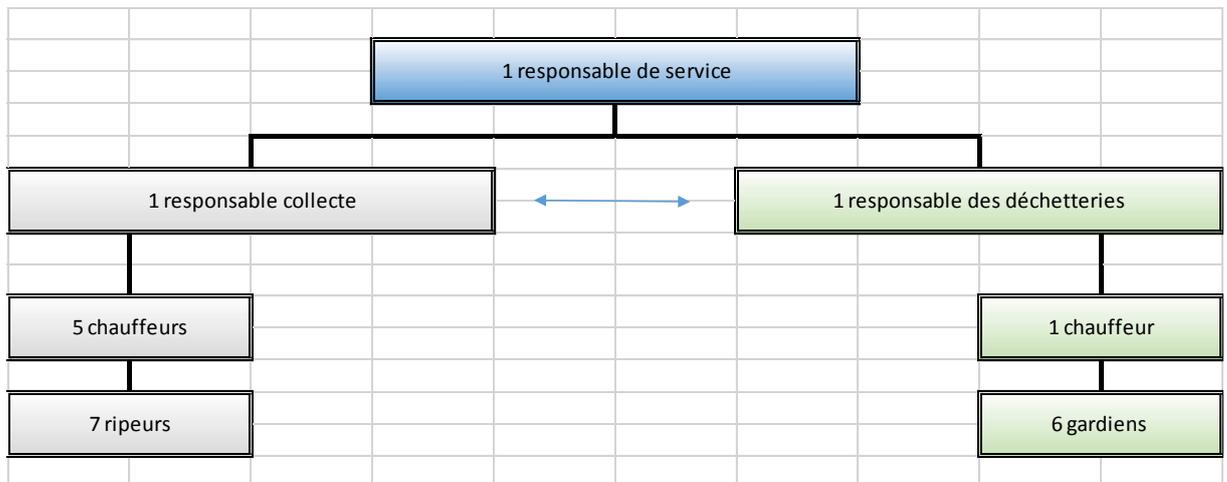
Elle adhère au syndicat de traitement du SIDEFAGE pour le traitement d'une partie de ses déchets « ordures ménagères, déchets verts, déchets encombrants des ménages « DEM ».

1.3 Répartition de la population

Communes	Population légale en vigueur au 01/01/2014	Population légale en vigueur au 01/01/2015	Population légale en vigueur au 01/01/2016	Population légale en vigueur au 01/01/2017
Archamps	2 323	2 523	2 638	2 668
Beaumont	2 228	2 319	2 509	2 623
Bossey	784	898	892	926
Chênex	692	701	738	778
Chevrier	440	454	456	479
Collonges	3 917	4 041	4 038	4 062
Dingy	656	656	661	660
Feigères	1 566	1 592	1 596	1 588
Jonzier	737	745	754	765
Neydens	1 575	1 666	1 716	1 776
Présilly	727	751	776	777
St-Julien	12 236	12 375	12 823	13 495
Savigny	796	806	813	819
Valleiry	3 485	3 713	3 939	4 114
Vers	753	759	782	805
Viry	3 680	4 015	4 350	4 682
Vulbens	1 016	1 182	1 358	1 473
TOTAL	37 611	39 196	40 839	42 490
évolution de la population		4,21%	4,19%	4,04%

2. Organisation du service

2.1 Organigramme



2.2 Caractéristiques des opérations de collecte

La communauté de communes a développé 2 modes de collecte pour les ordures ménagères :

- Collecte en porte à porte et points de regroupement « bacs à roulettes » par trois camions bennes à ordures ménagères.
 - Un camion benne avec chauffeur et deux ripeurs
 - Chaque véhicule procède à une tournée par jour de 4h30 à 11h30 du lundi au vendredi.
 - Chaque tournée est composée de deux remplissages complets de la benne soit 7 tonnes env. par remplissage.



- Collecte en point d'apport volontaire (PAV) « conteneurs enterrés et semi-enterrés » à l'aide de deux camions multifonctions.
 - deux camions multifonctions avec un chauffeur qui procède à la collecte de 45 conteneurs par jour du lundi au mercredi et un camion multifonctions avec un chauffeur les jeudis et vendredis.

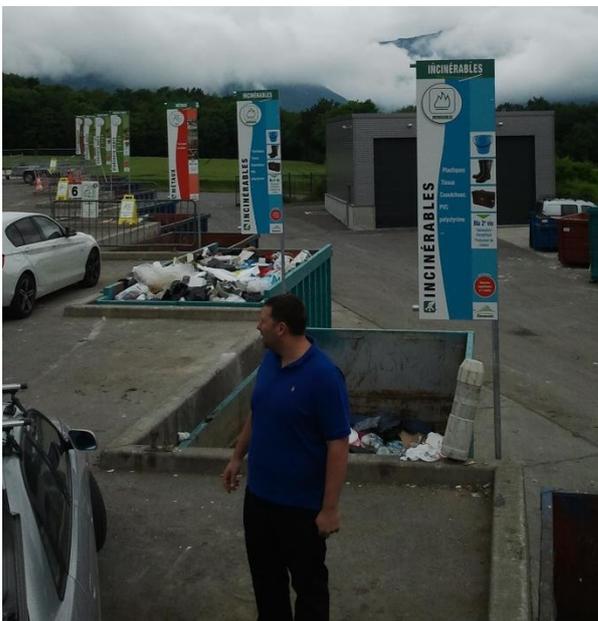


Il existe également deux autres types de collecte sur le territoire

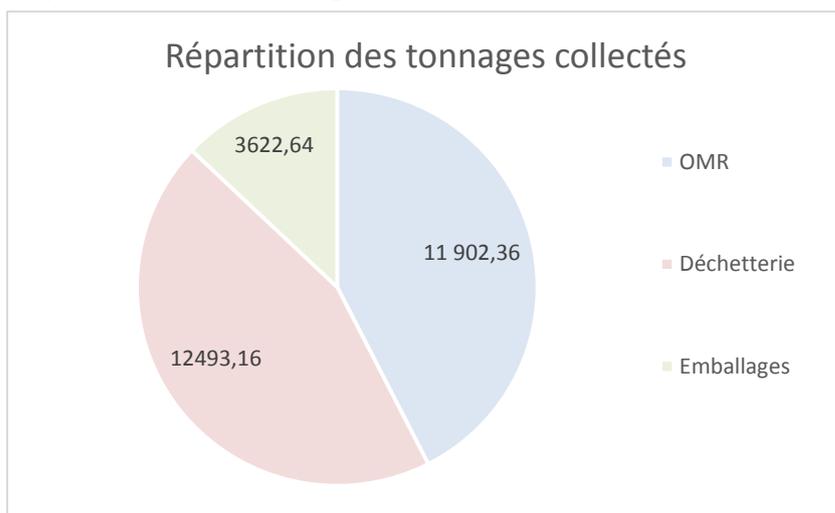
- Collecte des emballages en point tri « cette compétence a été transférée au SIDEPAGE »



- La collecte par le biais de 2 déchetteries ouvertes 6 jours sur 7



3. Répartition des tonnages collectés en 2017

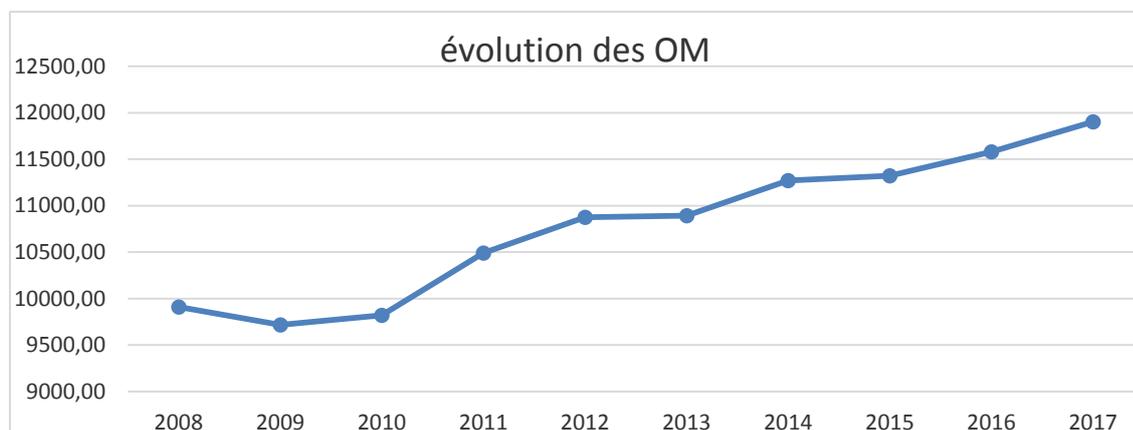


4. Collecte

3.1 Ordures ménagères résiduelles

En 2017, les agents du service déchets ont collecté 11 902 Tonnes, soit 2,72 % de plus qu'en 2016. L'augmentation des tonnages est nettement inférieure à l'augmentation de la population « 4,04% » sur le territoire durant cette même période. L'augmentation du volume de textile, la mise en place de sites de compostage collectif, le déploiement des points de tri sur le territoire et la communication mise en œuvre peuvent expliquer ces résultats. « 154 tonnes de textile collectés en 2017 »

	OM 2013	OM 2014	OM 2015	OM 2016	OM 2017
Janvier	914,62	956,18	926,76	918,23	988,56
Février	787,66	841,92	815,17	915,05	895,94
Mars	852,82	847,55	964,8	985,58	1038,4
Avril	957,14	1007,1	952,69	926,18	894,39
Mai	935,34	914,76	929,89	1026,81	1081,33
Juin	865,46	941,67	1018,75	1096,29	1065,68
Juillet	986,98	1024,74	979,99	952,23	992,11
Août	863,34	875,07	870,76	949,93	1004,58
Septembre	890,92	997,64	968,94	947,73	961,36
Octobre	1009,32	987,16	941,25	941,32	1017,51
Novembre	861,9	856,28	919,78	966,21	973,06
Décembre	966,3	1018,09	1032,22	951,89	989,44
TOTAL	10891,8	11268,16	11321	11 577,45	11 902,36

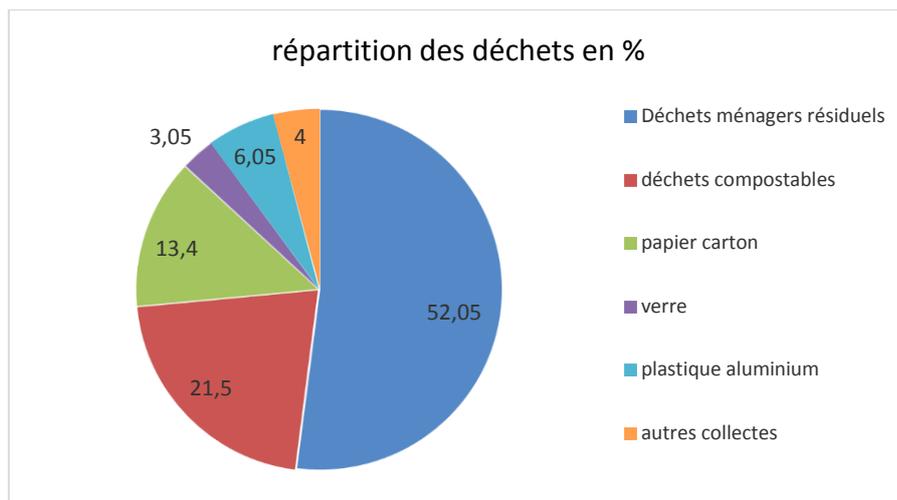


3.1.1 Contenu de nos ordures ménagères résiduelles

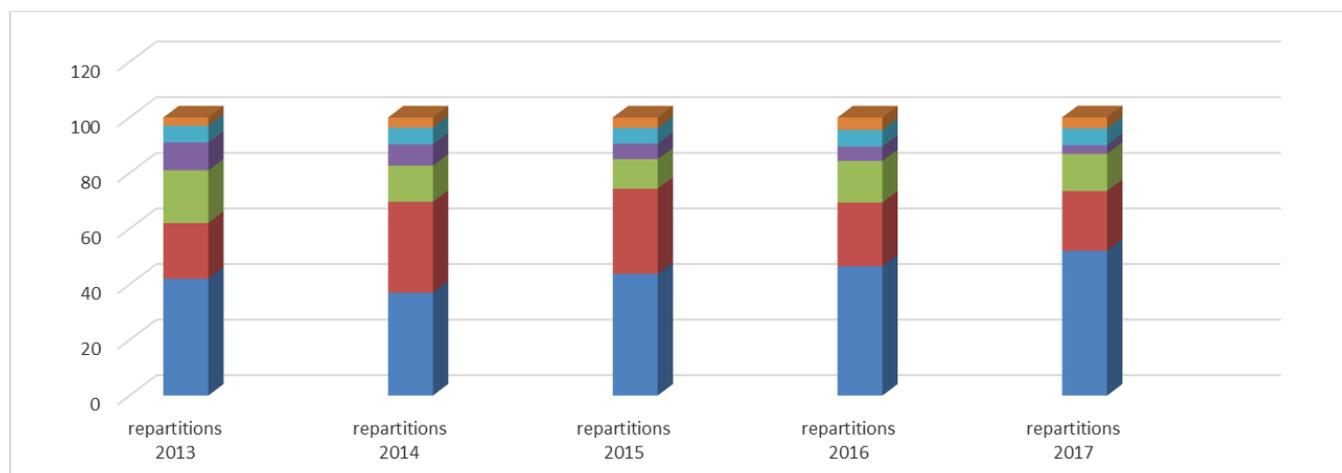
Depuis 2011, le SIDEFAGE réalise par le biais du bureau d'études Verdicité des caractérisations sur notre territoire. 3 circuits de collecte ont été ainsi analysés « Savigny-Jonzier, Collonges –Bossey, St Julien ». Ces caractérisations, en plus de fixer le taux du bonus incitatif du SIDEFAGE, nous permettent de mesurer le volume et la nature des flux pouvant être soustraits de nos ordures ménagères résiduelles.

« La qualité de notre tri se mesure également par l'augmentation de la part des déchets résiduels + 12% depuis 2016 »

Répartition des déchets suite à la campagne de caractérisation en %



Evolution de la composition des OMR depuis 2011 en %

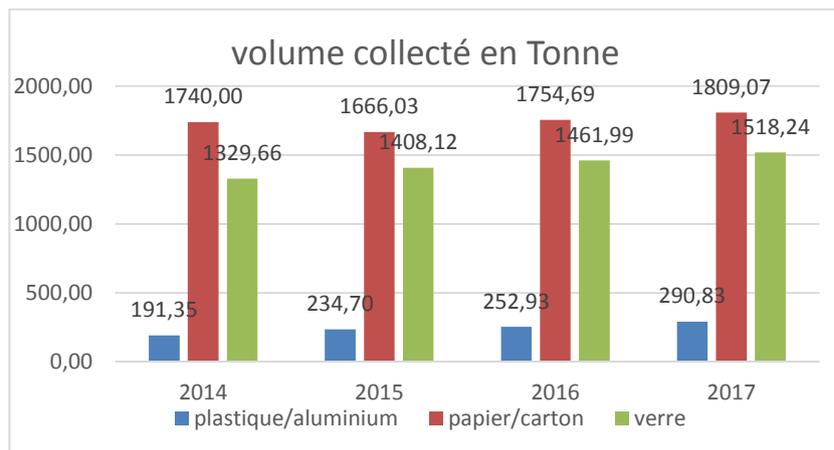


3.2 Les emballages

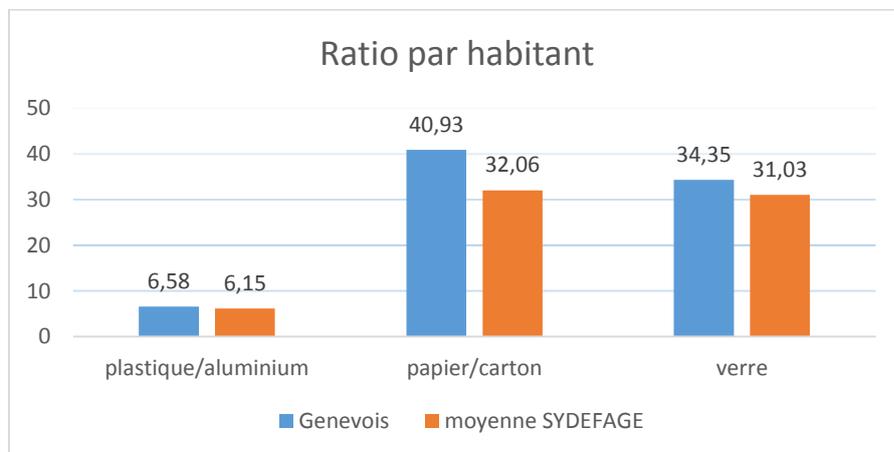
Sur notre territoire, la collecte et le traitement des emballages « papier, carton / plastique, métallique / verre » sont réalisés par le syndicat de traitement du SIDEFAGE. Cette collecte est réalisée par points d'apport volontaire « aériens, semi-enterrés, enterrés » et en déchetterie à l'aide de bennes dédiées.

En 2017, 104 points de collecte étaient répartis sur le territoire de la communauté de communes du Genevois. Ils ont permis de collecter 3 618 tonnes d'emballages.

Tonnage annuel réparti par flux



Ratio en kg / habitant



5. Les déchetteries

Une déchetterie est un espace clos, classé pour la protection de l'environnement, gardienné et aménagé pour que des particuliers et des professionnels puissent y déposer certains déchets qui ne sont pas ramassés dans le cadre du service de collecte des ordures ménagères.

Répartition des déchetteries sur le territoire



Les déchetteries de la communauté de communes du genevois sont gérées de la façon suivante :

- Surveillance et gestion assurées par la communauté de communes du Genevois
- Le transport et le traitement des déchets par différents prestataires « Serpol, Trigenium », le SIFEAGE et un véhicule ampiroll de la communauté de communes du genevois.

Les contrôles réguliers de la provenance des déchets en 2017 nous ont permis de diminuer le volume de déchets traités de plus de 22,7 % en 3 ans tous flux confondus alors que la population a augmenté pendant cette même période de 12.44 %. Ces contrôles vont être renforcés en 2017 notamment avec la réception des nouvelles déchetteries.

Les déchets divers provenant de particuliers et professionnels, collectés sont les suivants :

- Les Déchets Equipements Electriques et Electroniques « DEEE »
- Déchets végétaux
- Cartons, papiers
- Déchets ferreux
- Bois « hors bois créosoté »
- Déchets d'encombrants de ménages
- Plâtre
- Laine de verre
- Gravats
- Multilatéraux « blocs fenêtres »
- Pneus « véhicules légers sans jantes »

Déchets divers

Les déchets toxiques en quantité dispersée « DTQD »:

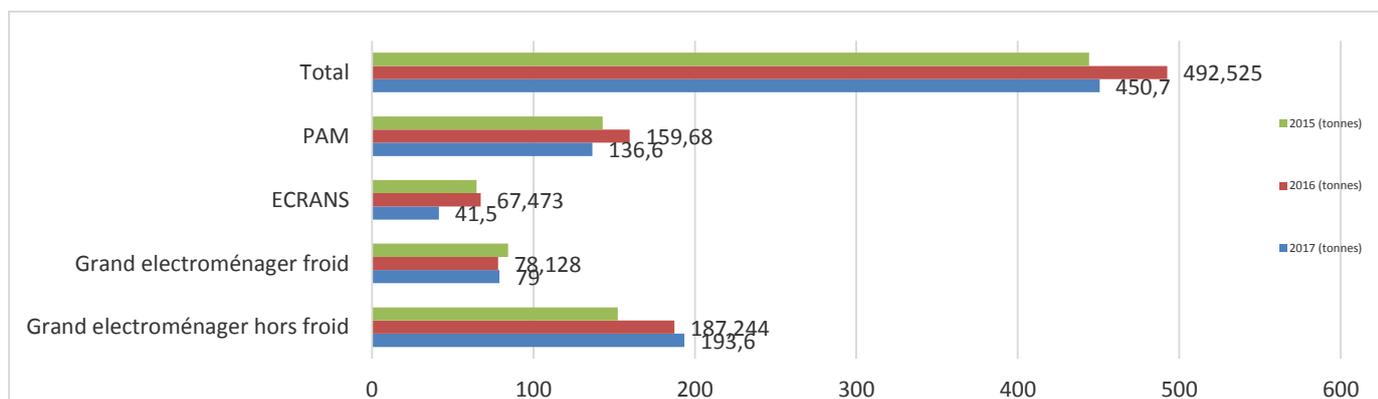
- Produits liquides, solides corrosifs « acide, base »
- Liquides à incinérer « antigels, solvants, produits photo... »
- Solides ou liquides organiques « peinture, vernis, encres, graisses... »
- Solides ou liquides réactifs ou inconnus « chlorates, nitrates... »
- Produits à base de mercure
- Autres solides « phytosanitaires, cosmétiques.... »
- Filtres à huile et huile moteur
- Huile friture
- Aérosols
- Les bouteilles de gaz

4.1 Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques « DEEE »

La collecte et le traitement des DEEE sont assurés et subventionnés par éco-système. En 2017 nous avons collecté sur l'ensemble des deux déchetteries 450.7 tonnes de DEEE.

Cela représente une baisse de 8.49 % par rapport à 2016. Cette baisse est due en partie à la baisse de collecte des écrans cathodiques .

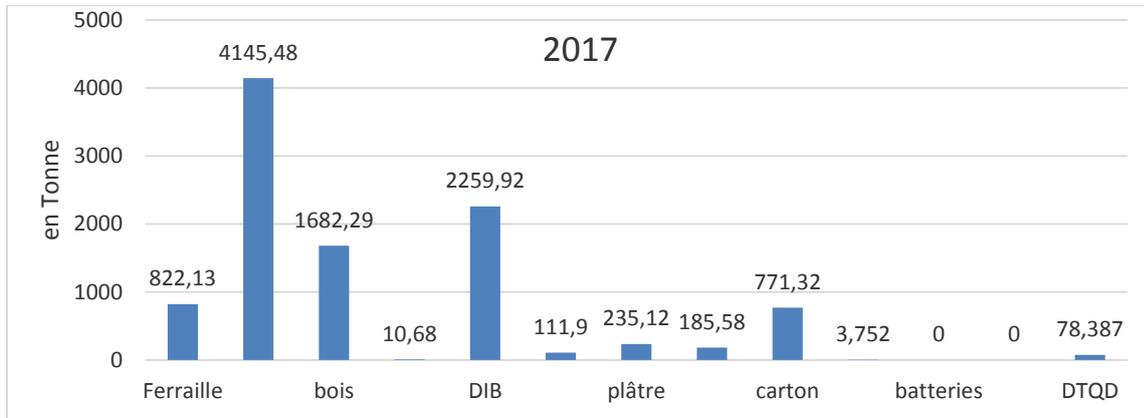
Répartition des DEEE par type « 2013, 2014, 2015 et 2016 »



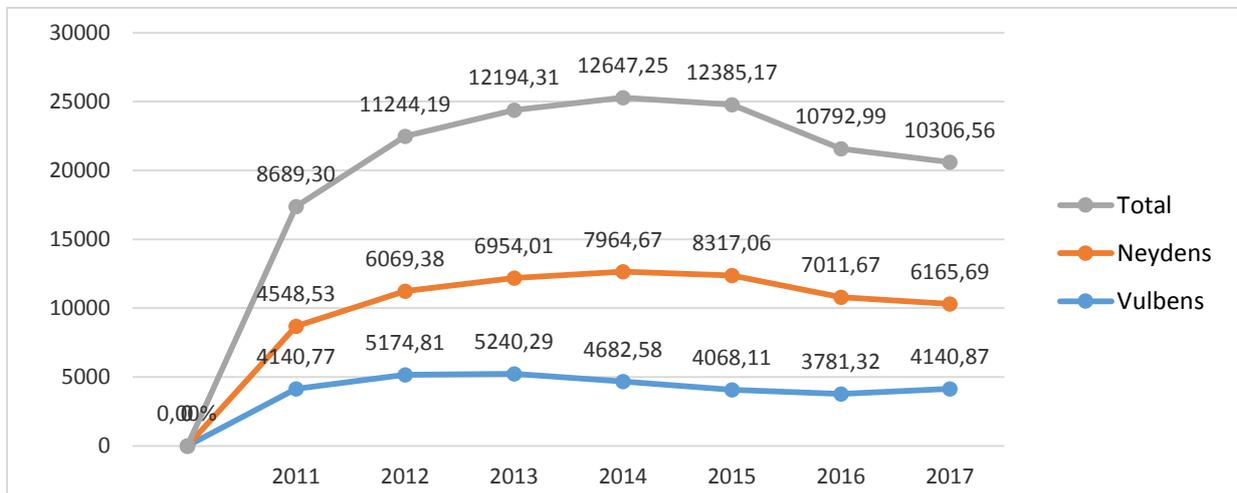
4.2 Les Déchets divers

Nous avons collecté, par le biais des déchetteries, 10 306.56 Tonnes de déchets hors DEEE (déchets d'Équipements Electriques et Electroniques) en 2017.

Répartition des principaux flux collectés en 2016



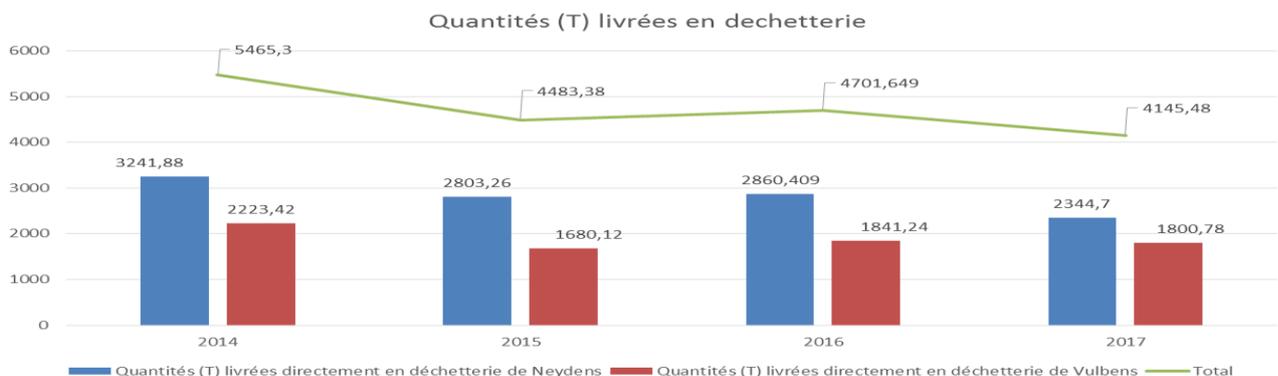
Evolution des volumes collectés sur les 3 dernières années



4.2.1 Focus déchets verts

Les déchets verts représentent une part importante des apports en déchetterie soit 40 % des apports en déchetterie

Evolution des apports de 2014 à 2017



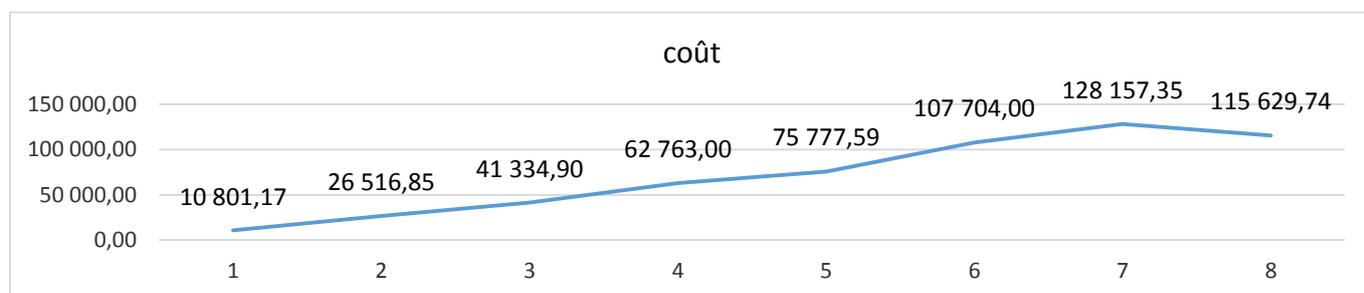
4.3 Déchets toxiques à quantité dispersée (DTQD)

Le coût de traitement des DTQD s'élève à **115 629,74 €** pour 78.387 Tonnes. La part la plus importante est le traitement des peintures, qui représente près de 56 % du volume des DTQD collectés.

Les DTQD sont des déchets hautement sensibles pour l'environnement ce qui explique le coût élevé du traitement.

Cependant un certain nombre de ces flux sont collectés et traités gratuitement par des éco-organismes « tubes fluos, les piles » et d'autres nous sont rémunérés « batteries ».

Coût de traitement des DTQD

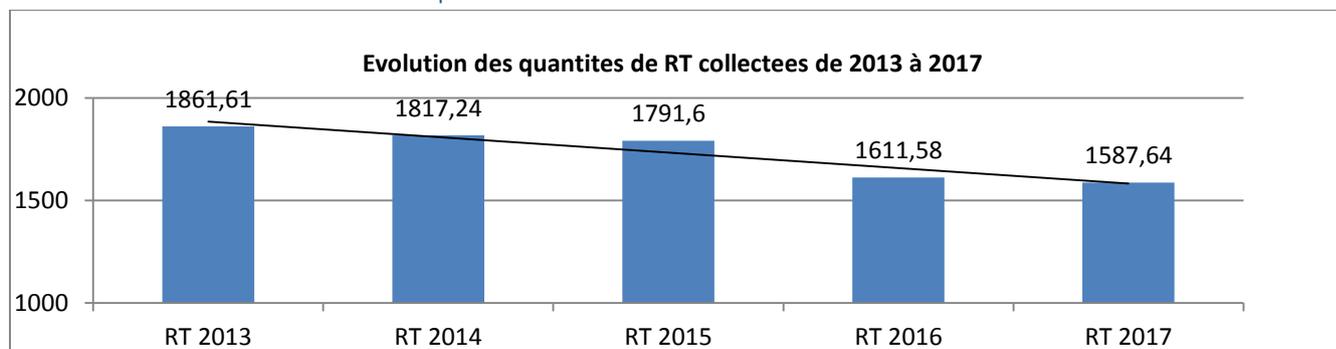


4.4 Déchets encombrants et petits encombrants

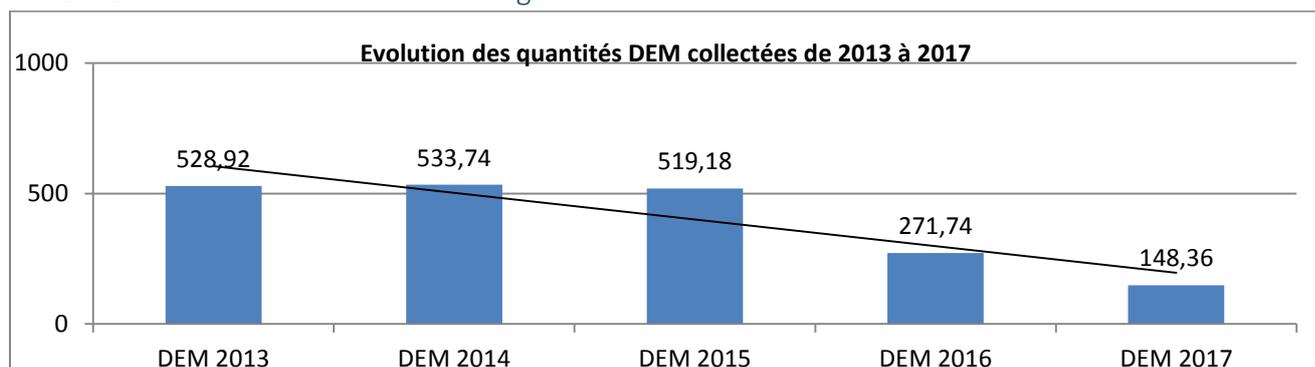
Deux autres flux sont collectés en déchetterie et assimilés à des ordures ménagères de par leur moyen de valorisation. Ces deux flux sont les encombrants ménagers et les refus de tri « petits encombrants ».

Ces flux sont traités en valorisation énergétique par le SIFPAGE. La collecte de ces flux a diminué de 7.82 % soit 150 tonnes en 2017 malgré une augmentation de la population de 4.04 %. Cette forte baisse est due aux contrôles des apports en déchetterie

4.4.1 Les déchets refus de tri « petits encombrants »



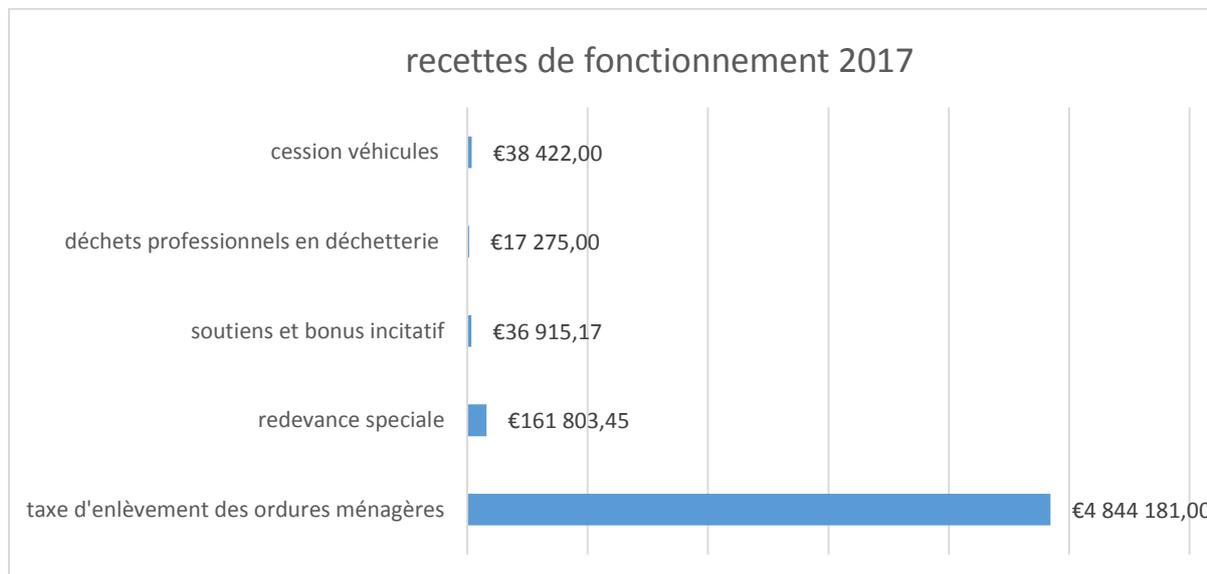
4.4.2 Les déchets encombrants ménagers



6. Coûts du service public d'élimination des déchets

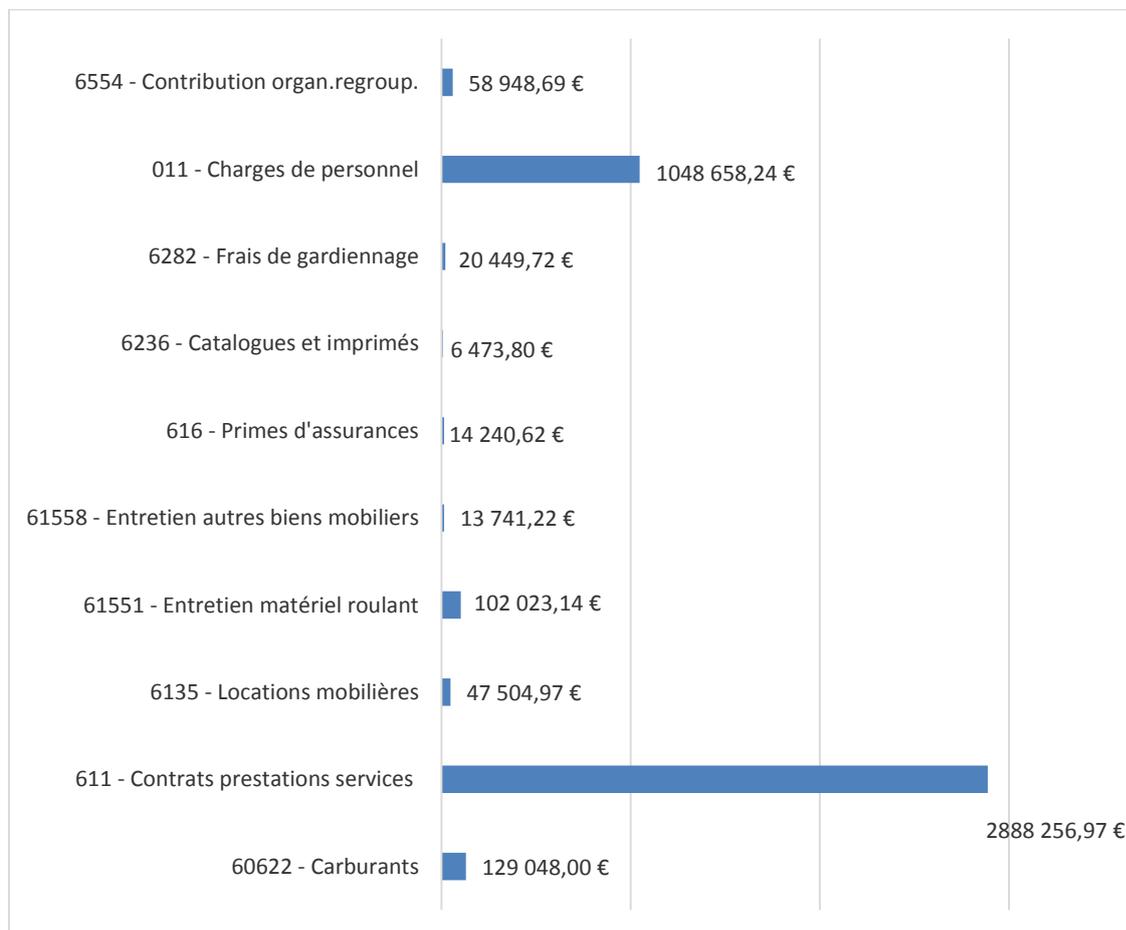
5.1 Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement



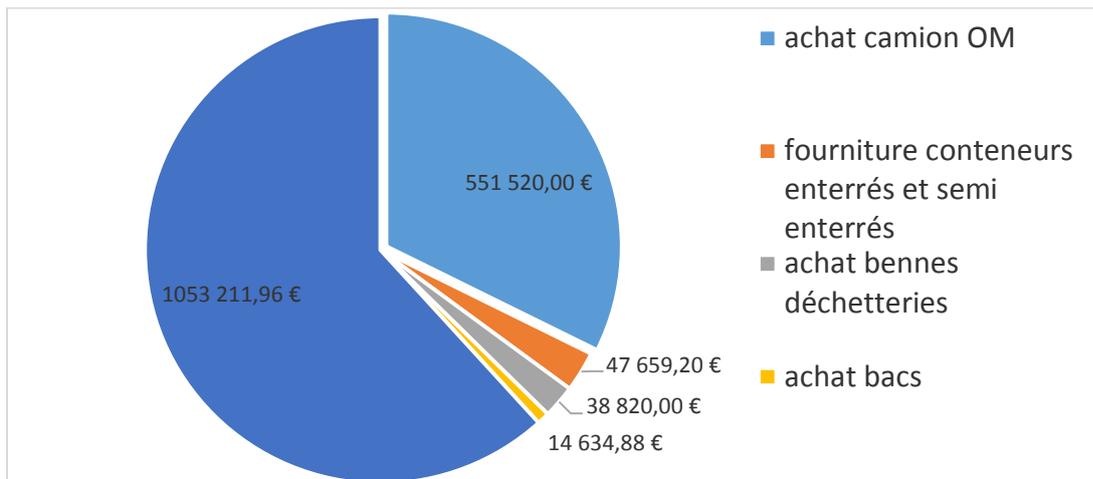
Les recettes de fonctionnement s'élèvent à env. 5 098 596 € pour l'exercice 2017, avec comme principal apport la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Les dépenses de fonctionnement



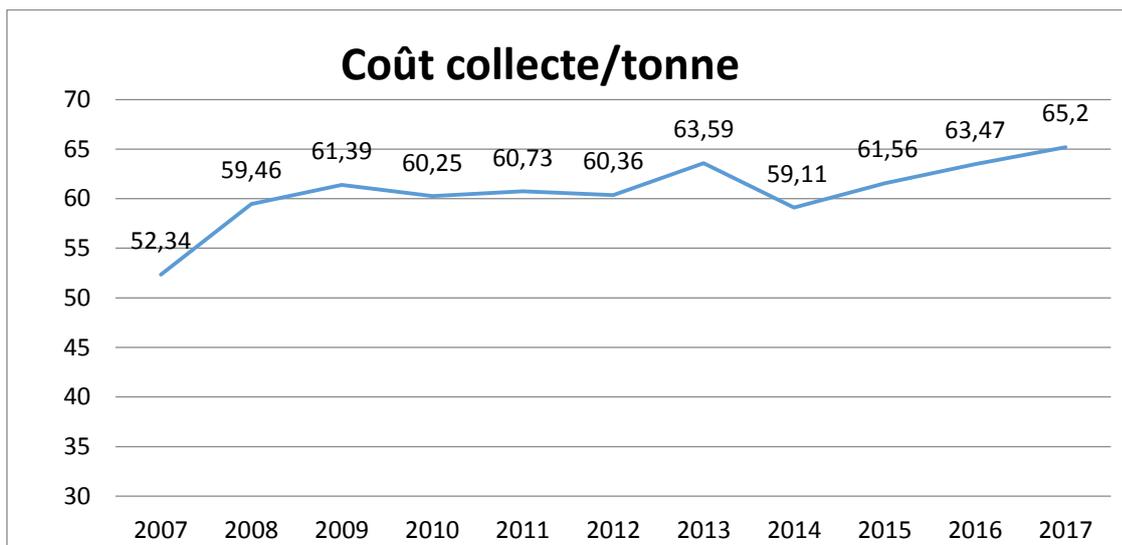
5.2 Investissement

Les dépenses d'investissement



7. Les coûts du service public d'élimination des déchets

7.1 Coût de collecte OM / tonne « porte à porte, point de regroupement, point d'apport volontaire »



6.2 Coût de transfert et traitement des OM / tonne « porte à porte, point de regroupement, point d'apport volontaire »

